

L'Écho de Saint-François

MAI 2010

DE-LA-RIVIERE-DU-SUD

VOL. 18 N° 6



Dieu Merci! Un succès!

Photos: Noëlla Tremblay

pp. 5-6



VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEURS

Louissette Pellerin	259-7004
Sonia Girard	259-2686

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Raynald Laflamme

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Angèle Morin

Abonnement

Jean Gendron

Recrutement et membership

Louissette Pellerin

Impression

Impressions Rive-Sud

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de
la Culture et des Communications du Québec

Culture
et Communications
Québec



Journal réalisé bénévolement St-François... communautaire

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	30,00\$	230,00\$
1/4 page	45,00\$	345,00\$
1/2 page	75,00\$	575,00\$
1 page	112,50\$	1035,00\$
Bandeau 1 ^{re}	104,50\$	1045,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	60,50\$	605,00\$
Petite annonce	3,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

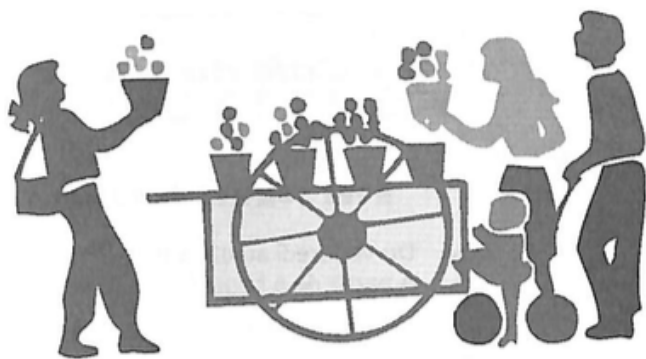
Gratuit pour tous les résidents de Saint-François

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Feu	911
Municipalité.....	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC





SOMMAIRE

Le marché aux puces du comité d'embellissement	4
Dieu Merci!.....	5-6
Le chemin de la Morigeau (suite et fin)	7-8
Autour du monde à vélo avec Emballages L&M.....	9
André Paré signe les 4 tomes de collection 3R	11
Dépôt sauvage de déchets	12
Les Fermières seront très actives en mai	13
Invitation à l' AGA de l'Âge d'or	13
Invitation.....	14
Francoière: Un merci du fond du cœur !.....	15
Marchons ensemble pour une bonne cause	16
Service Premier Répondant Saint-François	17
Au fil des jours	18
Ouverture du lieu de dépôt	PV-12
Distribution de petits arbres.....	PV-12
Feux à ciel ouvert.....	PV-12
Devenez membre	19
L'Écho Municipal.....	12 pages

Le mot du maire

Un beau village propre: c'est l'affaire de tous



Le printemps est arrivé, les oiseaux chantent, les cours d'eau ont repris vie; ah! Que la nature est belle.

J'ai remarqué que plusieurs ont commencé à préparer leur terrain en vue d'accueillir les premières fleurs (jonquilles et tulipes) vers la fin d'avril, début de mai. L'an dernier, je vous avais demandé de vous servir de votre coupe-bordure afin de délimiter votre terrain et le trottoir; bravo! plusieurs ont répondu à ma demande. Je réitère la même chose cette année en espérant que beaucoup d'autres s'y ajouteront. Un gros merci à l'avance.

Aussi, je vous recommande de passer votre coupe-bordure électrique ou à gaz pour enlever les pissenlits qui poussent sur le côté du trottoir où se termine l'asphalte. Saint-François continuera à avoir un beau village propre et nous pourrons continuer à gagner des prix.

N'oubliez pas de remplir votre questionnaire «mieux consommer». Aussitôt que j'aurais des résultats, je vous en ferai part dans le journal *L'Écho*. Si vous avez de la difficulté: demandez une spécialiste dans votre famille ou bien remplissez-le à la main et vous pouvez le retourner sans frais.

Je vous souhaite un super mois de mai. C'est le mois de Marie, ce devrait être le plus beau en 2010. ♦

Votre maire, Yves Laflamme



La Coop

Rivière-du-Sud

**Besoin d'engrais, de chaux, de fertilisant ?
Contactez-nous !**

34, Chemin St-François Ouest
St-François (Qc) G0R 3A0
Tél. (418) 259-7715

Le marché aux puces du comité d'embellissement

Le comité d'embellissement organise un marché aux puces qui aura lieu ce samedi matin 5 juin au garage municipal à partir de 10 heures.



Si vous avez divisé vos plantes vivaces, si vous avez des annuelles en trop, ou si des outils de jardinage ou des meubles de jardin encore en bon état vous embarrassent, et que vous voulez bien les offrir gratuitement, voici ce qu'il faut faire : les déposer au garage municipal :

- ✓ les samedis avant-midi de mai et du 5 juin : outils de jardinage et ameublement de jardin
- ✓ les samedis avant-midi 29 mai et 5 juin : plantes vivaces en pot et annuelles

Le comité d'embellissement établira les prix de vente de chaque item et le marché aux puces débutera à 10 heures, le 5 juin. Les recettes seront versées au profit du terrain-de-jeux.

Une belle occasion de faire bon ménage ensemble!

N'oubliez pas la remise des arbres du ministère le 29 mai aussi au garage municipal. ♦

Source: Daniel Morin pour le comité d'embellissement



Le Café du Havre

Nous sommes de retour !

Du vendredi au dimanche
À partir de 8 heures.

**DANS UN NOUVEAU DÉCOR
VARIÉTÉ DE DÉJEUNERS-
BRUNCH, MOULES, ETC.**

**VEUILLEZ RÉSERVER POUR
LA FÊTE DES MÈRES
POUR RÉSERVATIONS:
418-259-2364
BIENVENUE À TOUS!**

*Havre: 259-2953 (8h30 - 16h30)
ou Café: 259-2364
120, rue de la Marina • Berthier-sur-Mer*



L'outil officiel des Canadiens depuis 1895

www.garant.com

Dieu Merci!

Public et rire étaient au rendez-vous

Centre de beauté

Invité: Norbert Morin

Comédiennes: Claudine Blais
Annie Flamand
Diane Samson



Tous ont passé au maquillage dont Claudine Blais sous les traits d'une intervieweuse hors-pair.



Le député Norbert Morin dans son rôle de Massimo Bandero, spécialiste de l'irrigation du colon. Y a des professions pire que d'autres!

Mario Marcoux, dans son rôle d'organisateur en loisirs, a offert toute une pièce de résistance à la population de Saint-François en lui offrant un Dieu Merci! à saveur bien sudfranciscoise! Et encore une fois, il pratique une recette gagnante en choisissant les bonnes personnes aux bons endroits.

Pour cette première, les quatre invités, le député Norbert Morin, Stéphane Dumas, Mariette Gagnon, et le maire Yves Laflamme, ont relevé ce défi devant leurs paires. Soulignons, l'excellent travail de plusieurs bénévoles: l'équipe de scène qui ont mis le paquet pour les décors; l'équipe d'habillage et de maquillage, sans elles les personnages n'auraient pas été aussi réalistes; l'équipe de comédiens amateurs qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

Donc dans l'ordre de présentation des sketches, voici le *Centre de beauté*, le *Séducteur de femmes*, la *Star de la pop*, *Catastrophe!* et le défi de groupe. Place aux photos:

Séducteur de femme

Invité: Stéphane Dumas

Comédiennes: Diane Samson
Annie Flamand
Claudine Blais



À quoi peu bien ressembler un séducteur de femme. Sandra Picard, maquilleuse, semble en avoir une bonne idée.



Quel chameur ce Stéphane Dumas qui a défendu vivement la cause des gars du canton. Ce rôle lui a valu le Prix du public.

Star de la pop

Invité: Mariette Gagnon

Comédiens: Yves Laflamme
Raynald Laflamme
Nicolas Morin



Miroir: Dis-moi qui est la plus belle?



C'est moi la star d'un soir...

Photos: Gracieuseté Noëlla Tremblay

Catastrophe!

Invité: Yves Laflamme

Comédien: Raynald Laflamme



À quoi mettre un beau costume si c'est pour se le faire déchirer sur le dos, doit se demander le maire Yves Laflamme.

Défi de groupe

Invité: Norbert Morin, Stéphane Dumas, Mariette Gagnon, Yves Laflamme

Comédien: Nicolas Morin



Photos: Gracieuseté Noëlla Tremblay



Pas facile de vivre une catastrophe....

AH! ces bonnes soeurs, toujours une farce pour nous donner la joie de vivre!

Merci aux invités, aux comédiens, à l'équipe de scène, au technicien de scène, aux costumiers, aux maquilleuses, à Serge Montminy pour la vidéo, à Noëlla Tremblay pour les photos, à Daniel Giguère, notre Gaston Lepage de la soirée, à Jocelyn Paré, animateur de la soirée et entraîneur. Merci à Mario Marcoux pour sa folie dans laquelle il nous entraîne.



Évitez de dire : « j'aurais donc du! »

**GHISLAIN
VÉZINA**

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel

Magasin de matériel électrique

418 234-1360

3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ: 8310-7359-06

Plancher chauffant,
informez-vous.
Vente et installation
garantie incomparable.



Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

**ENTRETIEN DE PELOUSE
ESTIMATION GRATUITE**

256, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-7700
SANS FRAIS: 1 800 463-4877



Vous êtes les bienvenus

Menus du jour
Commandes pour emporter
Réservation jusqu'à 50 personnes

Restaurant: 259-7704



Bière froide
Café
Essence

Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6 h à 23 h

La construction des trois ponts

Depuis le début des défrichements dans ce rang de la rivière Morigeau vers 1850, les propriétaires des terres ont dû, la plupart du temps, se débrouiller seuls pour l'aménagement, l'entretien des voies de communication et la construction des ponts. Heureusement, au début des années 1920, la politique du gouvernement de la province change, et les municipalités sont en droit d'obtenir des subventions pour la construction des routes et des ponts.

Les résidents du rang de la rivière Morigeau réussissent alors à alerter les conseillers municipaux au sujet du mauvais état et de la dangerosité de ces trois ponts construits sur les rivières Morigeau et Chiasson. En 1925, les conseillers décident par résolution de faire appel au ministre des Travaux publics, monsieur Antonin Galipeau, afin d'obtenir une subvention pour reconstruire les trois ponts de telle sorte qu'ils puissent résister à la crue des eaux.

Une réponse favorable ne tarde pas à venir et un ingénieur du département des travaux publics, monsieur J. Vallée, vient visiter les lieux et réalise des plans pour trois ponts voûtés construits en béton. Dès le début de l'année 1927, le Conseil municipal lance des appels d'offres et les soumissions reçues sont immédiatement transmises pour étude au ministère des Travaux publics. Le 11 mai 1927, le Conseil municipal accorde le

contrat de réalisation de ces trois ponts à la même entreprise, à savoir la Compagnie de laiterie de Saint-Pierre⁽¹⁾ dont le président et gérant est monsieur Zéphirin Cloutier. Les conseillers ont confiance en monsieur Cloutier dont la compagnie a déjà construit deux ponts de fer sur la rivière du Sud en 1911 et en 1916. De plus, ils sont assurés que bon nombre de travailleurs de Saint-François y trouveront de l'emploi. Dès le 30 septembre de cette même année 1927, les travaux sont achevés alors que l'entrepreneur avait jusqu'à la fin de l'année 1928 pour les compléter.

Encore aujourd'hui, en ce début de 2010, nous pouvons dire que la décision du Conseil municipal de choisir cet entrepreneur fut sage puisque ces trois ponts sont toujours en place et encore bien solides; mis à part quelques travaux d'entretien mineur, ils n'ont nécessité aucun autre investissement depuis leur construction. Lorsque l'été sera revenu, laissez votre curiosité vous conduire en ces lieux paisibles, voyez la longueur et la hauteur de ces chaussées construites de part et d'autre de chacun de ces ponts. Vous serez étonnés de la grosseur de ces pierres ingénieusement disposées en talus et protégeant ces jetées de l'érosion lors de la crue des eaux. La hauteur de ces remblais fut si bien calculée que de mémoire d'homme, le tablier de ces ponts n'a été submergé qu'à deux reprises, soit au printemps de 1966 et en juillet 1996, à la même date que l'inondation au Saguenay.

L'évolution de la population dans ce rang à travers les âges

Promotion

Avril - Mai

C'est le temps idéal pour commencer
vos épilations à la cire tiède, chaude
ou l'épilation au sucre
avec des cires de professionnel.

Si vous voulez obtenir de bons résultats
ce printemps, il est temps
de commencer.

- lèvre supérieure
- lèvre supérieure et menton
- visage
- demi-jambes
- jambes et cuisses
- aisselles
- aine
- pubis

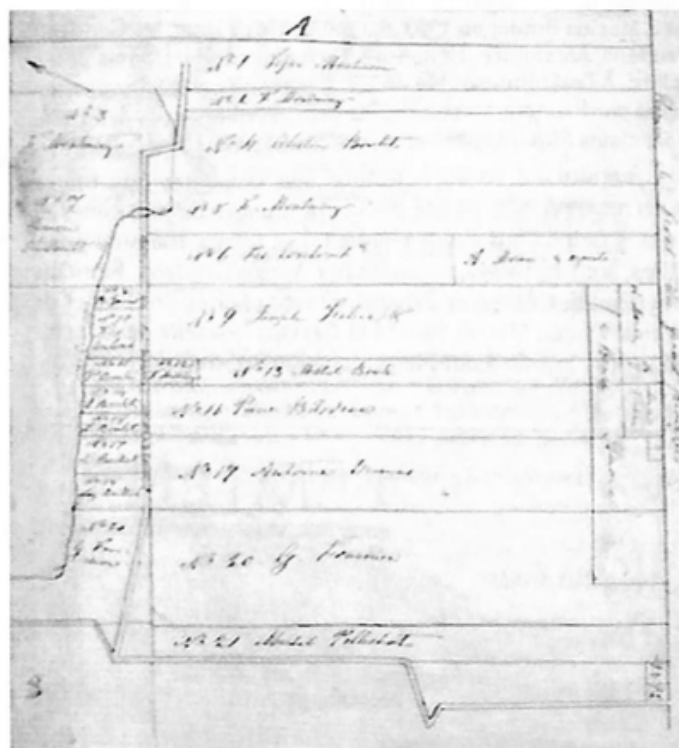
Je paie les taxes
à toutes les nouvelles
clientèles!

Salon Danielle enr.

*esthétique • électrolyse
épilation au sucre visage et corps*

142, avenue Collin, Montmagny (Québec) **248-3727**

29, Rivière Sud, St-François (Québec) **259-2694**



Suite à la page 8

Suite de la page 7

Le chemin de la Morigeau...

Sur ce plan figuratif⁽²⁾ tracé par le notaire Jean-Baptiste Morin en 1868, nous y lisons les noms de Barthell, Fournier, Boulet, Garant, Coulombe, Thibault, Montminy, Martineau, Morin, Dumas, Pellechat, Simard, Fortier, Duchesneau, Leclerc. Mis à part les occupants de petites parcelles de terre enclavées entre la rivière Chiasson et le chemin de communication bon nombre de ces premiers propriétaires possédaient déjà des terres dans le rang de la Rivière-du-Sud. À partir de 1875, John Miller, menuisier venu de Québec, remplace Célestin Boulet et Ferdinand Montminy, les premiers défricheurs; son fils Joseph le remplacera pour quelques années; cependant, à l'instar de ses frères et soeurs, il partira pour les États-Unis et vendra en 1917 à Hermus Boulet, déjà propriétaire d'une terre sur le chemin de la Rivière-du-Sud et en 1921 à Alphonse Proulx, originaire de la paroisse de Saint-Pierre. C'est sur les terres de ces nouveaux propriétaires que furent construits les ponts en 1927. Vers 1930, Alphonse Proulx quitte à son tour pour devenir un employé de la ville de Québec, et ses propriétés sont achetées par Ludger Lachance en 1935.

Vers le même temps, d'autres familles s'installent; Joseph Simard, à partir de 1911, achète des parcelles des lots 418, 419, 420, 421, 423, 246, 247, 249, 250, qui toutes réunies, forment une propriété d'une superficie cultivable intéressante. Il revend le tout à Marius Boulet en 1953. Au milieu de ce rang, les Gendron (Prudent, Alexandre, Héliodore) remplacent les Dumas et les Leclerc. À l'extrémité ouest du rang, les terres des Fournier, acquises par Prudent Martineau en 1875, deviennent la propriété de Stanislas Simard, père et de ses fils dès 1894.

Aujourd'hui en 2010, il nous faut constater que toutes ces terres sont la propriété d'un petit nombre de personnes et que très peu de familles y résident. Les terres, toujours aussi fertiles, sont cultivées avec soin par Aurèle Gendron, Francine Pomerleau des Aliments Trigone, Enrico et Grégoire Boulet de la ferme Vilmer, Manon Simard et Gervais Gosselin de la ferme G.M le porc inc. de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud.

D'autre part, en se portant acquéreur de la ferme des Gendron en 1984, Jacques Côté a remis à la mode la culture du sarrasin et du chanvre. Et depuis quelques années, avec la venue de Francine Pomerleau, la culture de l'ail a aussi pris une place importante. Ainsi, une nouvelle compagnie est née: «Les Aliments Trigone inc.» spécialisée dans la décortication et la mouture des grains du sarrasin et du chanvre. Le travail de préparation et d'emballage de ces produits pour la vente à la ferme et en épicerie fournit plusieurs emplois à la population, principalement durant la période de végétation.

Présentement, les deux seules familles résidant à l'année dans ce secteur, sont celle de Jacinthe Blais et Mario Paré et celle de Francine Pomerleau et Jacques Côté.

Même si le nombre des propriétaires de terres et de ses résidents a grandement diminué, ce rang est devenu d'une importance stratégique pour l'ensemble de toute la population de notre paroisse. En 1974, le Conseil municipal a pris la décision de s'approvisionner en eau potable dans la rivière Morigeau et d'y construire un barrage qui inondera une partie des lots 424 à 428 situés à l'extrémité est de ce rang. De cet endroit, une nouvelle conduite amènera l'eau jusqu'à une usine de chloration construite sur le lot 273 à proximité de la montée des Prairies en haut des Grandes Côtes. Malheureusement, la chloration ne suffira pas pour fournir une eau de qualité à la population. Quelques années plus tard, soit en 2006, il deviendra nécessaire de construire une usine de traitement de l'eau, cette fois située au sommet des Grandes Côtes.

Comme nous l'avons tous constaté le défrichement de ce dernier rang de la paroisse a contribué et contribue encore à sa façon, à l'épanouissement de toute notre communauté paroissiale. ☺

Notes

- 1- En 1942, cette compagnie devient La Compagnie Zéphirin Cloutier et fils inc.
- 2- Tableau figuratif indiquant tous les propriétaires des terres de ce rang en 1868.

Jacques Boulet, Société de Conservation du Patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, inc.

LEMIEUX PARENT THÉBERGE

AVOCATS S.N.

*Vous, vos droits
et nous...*

Depuis plus de 30 ans!

63, boulevard Taché Ouest, bur. 102, Montmagny, Québec G5V 3A3

Téléphone : 418 248-3114 | Télécopieur : 418-248-2945

lemieuxparenttheberge@cgocable.ca

Autour du monde à vélo avec Emballages L&M

Emballages L&M exportera ses produits sur trois continents grâce au BIXI. Le vélo construit par DEVINCI est unique et son l'emballage l'est tout autant.

Emballages L&M de Saint-François, spécialisée dans l'emballage de protection, a été mandatée par DEVINCI, réputé dans le domaine du vélo, pour concevoir un emballage novateur offrant protection et rapidité d'assemblage. Après Montréal, le robuste vélo à utilisation libre assemblé chez DEVINCI, à Chicoutimi, circulera dans d'autres grandes villes tel Minneapolis, Londres et Melbourne en Australie.

Emballages L&M présente un emballage léger, compact et performant pour l'expédition des vélos. «Il ne s'agit pas uniquement d'un emballage de protection courant. Nous travaillons à rendre le processus d'emballage le plus «lean» possible afin de s'aligner sur les efforts de nos clients. Nous cherchons aussi à améliorer la logistique d'assemblage, de transport et de minimiser les bris au maximum», déclare M. Frédéric Jean, PDG de Emballages L&M.

Le projet BIXI roule bien et Emballages L&M est fière de contribuer à la créativité et au savoir-faire des entreprises d'ici sur la scène internationale en matière d'innovation et de design.



«La présence des vélos à utilisation libre dans les grands centres urbains favorise les déplacements non polluants et l'aspect vert de ce projet nous tient aussi à cœur. Nos emballages sont créés de matières entièrement recyclées et ils sont aussi recyclables» explique M. Jean.

Le BIXI devient donc un exemple pour la protection de l'environnement en ville. Il sera livré dans un emballage tout aussi protecteur pour lui que pour l'environnement.

Ecoflo®

L'installation septique qui protège
le mieux votre santé et votre environnement!

- Une installation septique qui retient 98 % du phosphore
- Un produit québécois choisi par plus de 35 000 familles
- Une valeur sûre pour votre propriété
- Une solution idéale pour remplacer les systèmes défectueux
- Le meilleur programme d'entretien et de garantie

UNE EXPERTISE QUÉBÉCOISE!



Premier Tech
Environnement

PTENV.COM

PHILIAS BLAIS & FILS ENR.

Jacques Blais, propriétaire
R.B.Q. : 8264-0913-12
218, Rivière-du-Sud
Saint-François, Montmagny (Qc) G0R 3A0
Téléphone : 418 259-7841
Courriel : ph.blais@globetrotter.net
Site Web : www.geocities.com/philiassblais

SPÉCIALITÉS • Déneigement • Drainage de champs
Drainage de fondation • Épandage • Excavation • Fossés
Installation de systèmes septiques • Terrassement • Transport
Concassé • Gravier • Sable • Tuff • Terre noire, jardin et pelouse

ÉQUIPEMENTS • 3 camions • Bulldozer • Mini-excavatrice



Installateur
Ecoflo®



EMBALLAGES LM
Des idées plein la boîte | The box full of ideas

Produits de carton ondulé
Emballages de protection spécialisés
Petite et grande quantités

203, chemin Morigeau
Saint-François de Montmagny

➤ www.emballageslm.com ➤

Tél. : 418-259-7710 | Fax : 418-259-7013
Tél. : 1-866-259-7710 | Fax : 1-866-259-0909

La Plage 
Restauration ▪ Hébergement ▪ Réception
195, boul. Blais Est Berthier-sur-Mer

Épatez vos invités

VOTRE BALCON SUR LE FLEUVE !

Dorlottez vos amis

Réservez-leur un balcon sur le Fleuve



UNIQUE AU PAYS

Chambre entièrement rénovée et re-pensée
Avec balcon sur le fleuve! Venez voir!
Disponible dès la mi-mai 2010

P.S.: Réservez-vite pour la fête des Mères !

RÉSERVATION **418-259-7514**

Services aux entrepreneurs

Pour tout projet d'affaires en démarrage, en expansion ou en transfert d'entreprise, l'équipe du CLD de la MRC de Montmagny offre de l'accompagnement pour :

- l'évaluation du projet
- l'élaboration du plan d'affaires
- la recherche de financement
- le référencement vers de l'expertise spécialisée
- le réseautage avec les représentants des programmes gouvernementaux



CLD DE LA MRC DE MONTMAGNY

418 248-5984

www.cldmontmagny.com



Nathalie Cloutier
Directrice générale

Brigitte Coulombe
Conseillère aux entreprises
et coordonnatrice du Service

Jean Breton
Conseiller à
l'entrepreneuriat rural

Mélanie Simard
Conseillère
aux entreprises

Lise Roy
Directrice générale
adjointe

Originaire de Saint-François

André Paré signe les 4 tomes de collection 3R sur le français

Originaire de Saint-François et résident de Laval, André Paré oeuvre en tant que professeur au Collège Notre-Dame à Montréal. Durant la première moitié de sa carrière, M. Paré a d'abord été professeur d'enseignement religieux. Depuis 1997, il enseigne exclusivement le français. Il signera les quatre tomes de la collection 3R sur le français.

Toute la grammaire, en quatre volumes! Pour mieux s'entraîner et pour consolider les apprentissages grammaticaux, les cahiers de la collection, *La Grammaire en exercices*, proposent des exercices permettant de mettre en pratique

l'ensemble des notions de la grammaire française enseignées au secondaire.

Conformes au Programme de formation de l'école québécoise, ces cahiers fournissent des banques de questions et d'exercices favorisant le développement des mécanismes nécessaires à une bonne compétence langagière. Ils donneront ainsi un coup de main tant aux élèves qui commencent à se responsabiliser face à leur propre réussite scolaire qu'aux enseignants dont le matériel didactique choisi présente des lacunes en matière d'exercices d'entraînement. Les quatre cahiers conviendront également aux étudiants de niveau collégial ou universitaire, aux parents désireux d'accompagner leur enfant, ou encore aux amoureux de la langue française qui souhaiteraient se réappropriier une notion apprise il y a longtemps.

Cahier 1

Les composantes du groupe du nom: le nom, l'adjectif, les déterminants.

Cahier 2

Le verbe dans tous ses états: les formes et les groupes de verbes, le radical et la terminaison, les temps simples, les temps composés et l'accord du participe passé.

Cahier 3

Quatre catégories grammaticales: les pronoms, les prépositions, les adverbes et les conjonctions. De plus, un chapitre est consacré aux homophones appartenant à toutes les catégories



grammaticales, en raison des grands problèmes qu'éprouvent certains à les orthographier correctement.

Cahier 4

Tout sur la phrase (phrases simples, complexes et composées, coordonnées et subordonnées) et la ponctuation dans la phrase.

Les Éditions Trécarré

Les Éditions du Trécarré sont un important éditeur de livres pratiques et illustrés. Trécarré se démarque dans le secteur parascolaire, avec des collections de cahiers d'exercices en français, en mathématique, en anglais et en histoire, dont les corrigés peuvent être téléchargés dans la zone pédagogique de son site web. La littérature jeunesse est également privilégiée par la maison. ☉

Service d'entretien ménager

Dès le 1er juillet à Saint-François

Si vos journées sont trop chargées et qu'il vous manque du temps, je vous offre mes services pour entretien ménager.

Aussi, préparation de repas, soins à domicile pour personnes âgées.

Appelez dès maintenant pour réserver la journée qui vous convient.

- Efficacité
- Prix compétitifs
- Respect
- Discretion



Tél.: 418-259-2982
418-248-0801

IMPRESSION
RIVE-SUD

Pour tous vos projets
Pour tous les budgets!

Photocopies couleurs
et noir & blanc

418 248-6965 CARTES D'AFFAIRES • ENVELOPPES • FACTURES • CHÈQUES • DÉPLIANTS • BROCHURES...

25^e
1985 2010



Dépôt sauvage de déchets

La Municipalité a découvert un lieu où des déchets ont été déposés par visiblement des gens qui ne sont pas conscients à l'environnement. Pourtant, la Municipalité offre un lieu de dépôt situé à l'est du garage municipal et que tous les résidents de St-François peuvent utiliser.

Le lieu non permis qui a été découvert est situé dans la Montée Ste-Catherine. J'ose croire que ça n'a pas été fait par un résident de la Municipalité. Enfin, peu importe sa provenance, ça ne justifie pas le geste qui a été posé.

Si quelqu'un connaît la provenance de ces déchets, j'aimerais qu'il appelle au bureau municipal pour le dénoncer (259-7228). Votre anonymat sera préservé. Et dire que le 22 avril dernier, c'était le Jour de la terre! On a encore du chemin à faire, n'est-ce pas? ☺

Yves Laflamme, dir. gén./sec.-trés.



Faites comme Yves,
trouvez
un emploi!

C.a.R.e.
Centre d'aide et de recherche d'emploi
Montmagny-L'Islet

Siège social
MONTMAGNY
418 248-9559

Points de services
SAINT-FABIEN-DE-PANET
SAINT-PAMPHILE
SAINT-JEAN-PORT-JOLI
1 877 337-9559

www.lecare.ca

Massothérapie

CHANTAL CLOUTIER

MASSAGE AUX PIERRES CHAUDES
MASSAGE DE DÉTENTE
REIKI

Membre de la fédération
Québécoise des massothérapeutes
Requis pour fin d'assurances

153, BOUL. BLAIS EST. BERTHIER-SUR-MER 418 259-2959



AFL
Groupe Financier
UN CHOIX DE CONFIANCE

COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGES
DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES

CONSEILLERS EN SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Andrée-Anne Vézina
Caroline Lévesque
Pierre Paré
Denise Prévost
Souscription

Bertrand Bélanger
Réal Fontaine
Frédéric Picard

234, boulevard Taché Est
Montmagny (Qc) G5V 1C2
Tél.: 418-248-3358 • Sans frais: 1 800 607-7781
Téléc.: 418-248-4744

**Votre centre autorisé de
recyclage d'autos de
la région**



Permis S.A.A.Q.: 60666



NEUFS ET USAGÉS
USAGÉS à partir de 25¢

GARAGE



SAMSON

873, Rang Nord
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
GOR 4B0
TÉL.: 418-248-1422 FAX.: 418-248-7074
@: ggbbsamson@globetrotter.net
Visitez notre site web: GGBBSAMSON.COM

Service professionnel

- Mécanique
- Carrosserie
- Achat et vente d'autos
- Pièces usagées
- Remorquage




Auto PLACE

MAÎTRE MÉCANICIEN

Germain
Cibert
Erigino
Samson
Propriétaires.

FERME MONYVILL ENR.

Vente et Préparation

Bois de construction
Bois d'allumage
Foin • Grain • Paille

Sciage • Planage • Séchoir à bois

Service de mini-pelle

Excavation • Terrassement • Drainage
Marteau hydraulique • Laser
Godets de 12, 24, 42 pouces

880: 8343-3219-14

Transport

Pierre • Terre noire
Gravier • Compost
Bois de chauffage
Billots • camion plate-forme



Yvon Montminy
462, ch. St-François O.
Saint-François
GOR 3A0

Rés.: 418-259-2635
Cell.: 418-241-8488

Les Fermières seront très actives en mai

Le mardi 4 mai à 19h30, réunion mensuelle du cercle au local habituel. Renouvellement des abonnements 2010-2011 au mois de mai-juin. Le coût est de 21\$.



Buffet & Méchoui
M.E.
Menu à la carte
Choix de buffet froid ou chaud
et méchoui
418-243-3928
374, boul. St-Pierre • Saint-Raphaël

Le jeudi 6 mai: congrès régional à ville Dégelis, pour le conseil d'administration.

Le dimanche 9 mai: Lors de la messe de 10 h 30 à l'église et 13 h 45 à la chapelle, nous soulignerons la fête des Mères.

Le mardi 11 mai: exposition locale. souper spaghetti, conférence, tirage de nombreux prix.

Les activités de cette journée se dérouleront au Centre des loisirs. Les exposantes apportent leurs exhibits de 9 h 30 à 11 h 30. À 15 heures, ouverture de l'exposition des Fermières ainsi que les morceaux de tricot des élèves de 4-5^{es} et 6^e année dans le cadre d'artisanat jeunesse. À 17 h 30: souper spaghetti au coût de 12\$ pour les adultes et 5\$ pour les élèves du primaire.

À 19 h 30: conférence de madame Sylvie Fortier, représentante d'Héma-Québec. Elle nous entretiendra du don de sang. Cette cause humanitaire du don touche toutes les clientèles des familles et communautés avec lesquelles nos fermières sont mises en contact. Parmi les sujets traités. Visionnement d'un dvd

La route du sang. Recherche: tissus humains, greffe de moelle osseuse, don du sang de cordon. Il y aura une période de questions.

Pour entendre Sylvie Fortier le mardi 11 mai, les fermières vous invitent à vous procurer votre carte de souper au profit du Cercle. Les cartes sont disponibles au près de:

- Mireille: 259-7526
- Monique: 259-7645
- Denise: 259-7358
- Claudine: 259-7564
- Nicole: 259-2957

Tirage d'une catalogue de lit et de nombreux prix confectionnés par les Fermières. Cette journée s'inscrit dans le cadre de la semaine Québécoise des familles, du 9 au 15 mai.

Merci de votre participation à cette journée. ☺

Source: Mireille Fournier
Cercle de fermières Saint-François

Le
parc
et
fête

Grande journée familiale

10^e anniversaire
Parc Saint-Nicolas

Le samedi 14 août 2010

AU PROGRAMME

Activités familiales toute la journée
Tournois de pétanque, fer et volleyball
Méchoui au porc au souper
Spectacle musical avec le groupe Studebakers en soirée
Feux d'artifice

Forfait incluant activités en journée, méchoui,
spectacle et feux d'artifice : 25 \$
Activité en journée, spectacle et feux d'artifice :
10 \$ pour les 12 ans et plus

Cartes en vente auprès du comité Les Amis du Parc Saint-Nicolas au
418 248-0501 / 418 248-2093 ou 418 248-0937

Invitation à l' AGA de l'Âge d'or

L'assemblée générale du club de l'âge d'or de St-François aura lieu le mercredi 19 mai à 13 h 30 au local habituel. Venez nous rencontrer. Bienvenue!

Dîner de fin de saison

Notre dîner de fin de saison aura lieu le 26 mai au resto l'Arrêt Stop. Prenez note que vous devez vous présenter pour 11h. Le dîner suivra à 11h30. Réservation avant le 24 mai au téléphone suivant 418-259-7866 ou 418-259-2023. Coût: 8\$ chaque membre. Bienvenue à tous! ☺

Source : Lorraine Lamonde

Invitation...

Rassemblement diocésain sur la Parole de Dieu, avec notre évêque, M^{gr} Yvon Joseph Moreau et soeur Jocelyne Huot, le samedi 29 mai à la cathédrale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière de 9 h 30 à 16 h.

Cette journée s'adresse à toutes les personnes qui ont le «goût» de la Parole de Dieu. Inscription: 8 \$, dîner au Collège: 9 \$ ou apporter votre lunch.

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION

Pour information et inscription: Manon Anctil: 418-856-1811, poste 100, ou Gaétane Guillemette: 418-856-1811, poste 293, ou Yolande Mercier: 418-248-6091. ☎

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.



Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire
Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: Inormand@globetrotter.net



Jean Morin
Dany St-Pierre

- Électronique industrielle et agricole
- Mécanique industrielle et agricole
- Réparation de moteur électrique
- Contrôle et automatisation
- Service de vente au comptoir
- Service d'urgence 24 heures

171, 4^e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6

Tél: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395

ms2controlemont@globetrotter.net

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS



9191-4333 Québec Inc.

Bruno Forgues, propriétaire

Tél: 418-259-2709

Téléc: 418-472-0505

email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

8, 1^{re} Rue Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

144, av. de la Gare, bureau 101
Montmagny (Québec) G5V 2T3

Tél.: 418 234-1893

Sans frais: 1 866 774-1893

Téléc.: 418 234-1659

nmorin@assnat.qc.ca



3151, avenue Royale Est
Saint-Charles de Bellechasse
(Québec) G0R 2T0

Tél.: 418-887-6291

Si vous avez:

Problème de dos, Sciabique, tendinite,
Entorse lombaire, Douleur épaule - omoplate
Fribromyalgie, Raideur musculaire, Épinedor
Problèmes de migraine

Formulaires officiels de déclaration pour
les compagnies d'assurance approuvés
par l'ordre des Naturothérapeutes du Québec
pour les assurances collectives CNQ et AMTMDL

André Fiset

Naturothérapeute • Équilibration corporelle
Pierre chaude • Réflexologie • Kinésithérapie
Relation d'aide

La Griffe

Sans limite

GRAVAGE AU LASER ET AU JET DE SABLE

Gravure haute définition sur:
vitre, verre, miroir, plastique, cuir...

- OBJETS PROMOTIONNELS
- PLAQUE COMMÉMORATIVE
- PLAQUE HONORIFIQUE
- GRAVAGE DE LOGO, ETC.

Patrice Lamonde

Maître graveur

tél.: 418-259-1245

lagraffesanslimite@globetrotter.net

425, ch. de la Rivière-du-Sud
Saint-François, Qc G0R 3A0

Autobus
L.S.B.C. inc.

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca



Un merci du fond du cœur !

Nous sommes les enseignantes de 5^e et 6^e années de l'école La Francolière. Nous vous avons fait part, en octobre dernier, de notre intention de vivre une expérience particulière avec nos élèves : un voyage de deux jours à Montréal en juin.

Nous voulions préparer nos élèves à faire ce voyage stimulant et significatif en les faisant participer aux différentes étapes de préparation de celui-ci. Quelle expérience inoubliable! Cette sortie éducative est un moyen d'apprendre dans la vraie vie. C'est l'ouverture au monde extérieur. Vous le savez, des activités de cette ampleur sont très dispendieuses.

Nous avons alors commencé à vous solliciter avec nos différentes activités de financement: vente de calepins, recherche de commanditaires, cueillette de bouteilles vides et vente de cartes pour notre souper spaghetti. Grâce à votre aide, nous avons atteint notre but. Merci! Merci! Le grand départ se fera jeudi matin, le 11 juin, et nous serons de retour le vendredi dans la soirée.

Il est agréable de constater l'engagement que vous avez porté aux jeunes. Les élèves et leurs parents se joignent à nous pour vous témoigner leur reconnaissance de votre appui à notre projet. ☺

Valérie Savoie et Maggie Simard



Patrick Lizotte
Président

Visitez notre site internet
www.usinaction.ca

337, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: 418-259-7337
1 888 834-7337
Télec.: 418-259-7044

usinaction@globetrotter.net



Produits Métalliques Roy
inc.

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Promutuel Montmagny-L'Islet,
un assureur
au service des gens d'ici



Une équipe dynamique
et professionnelle
à l'image et à l'écoute
des gens d'ici.

Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre

Tout commence par la confiance



PROMUTUEL
MONTMAGNY-L'ISLET

Richard Galibois, agent
259-7405

Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie

**Conseillers (ères) touristiques à l'accueil et à
l'information touristique**
Saison estivale 2010

Fonction

Sous la responsabilité du superviseur à l'accueil et à l'information touristique, le (la) conseiller (ère) touristique a la responsabilité d'accueillir, d'informer, de conseiller les visiteurs et de vendre les services, les produits et les activités en vue de favoriser la rétention des visiteurs.

Principales tâches

- » Accueillir chaleureusement les touristes, les informer et promouvoir les services, activités et attraits de la région.
- » Répondre aux demandes d'information au comptoir, au téléphone, par courrier électronique, par la poste.
- » Diriger les gens et prendre des réservations s'il y a lieu.
- » Tenir le matériel d'information à jour et maintenir les inventaires de documentation.
- » Tenir un registre des divers renseignements et compiler les statistiques relatives aux visiteurs.
- » Encourager la prolongation des séjours et des visites.
- » Travailler à la boutique de souvenirs et concilier la caisse.
- » S'assurer de la satisfaction de la clientèle et traiter les plaintes, s'il y a lieu.

Exigences et profil recherchés

- » Attitude professionnelle et axée sur le service à la clientèle: entregent, aptitudes pour le travail d'équipe, autonomie, dynamisme, honnêteté, polyvalence, sens de l'initiative, sens de l'organisation, rigueur, etc.
- » Habiletés pour la communication verbale.
- » Excellent français et anglais fonctionnel.
- » Bonnes connaissances touristiques de la région.
- » Connaissance des principaux outils informatiques.

Conditions

- » Être disponible du début juin au début septembre.
- » Travail à horaire variable exigeant de travailler les jours, les soirs et les fins de semaine en période de pointe. L'organisation du travail peut varier selon la saison touristique.
- » Lieux de travail en haute saison: Montmagny et Berthier-sur-Mer.
- » Salaire: 10\$ / heure

Cette opportunité vous intéresse ?

Faites parvenir votre curriculum vitae à mcblais@montmagny.com au plus tard lundi le **10 mai à 16h30** en indiquant en référence «Poste Conseiller (ère) touristique à l'accueil et à l'information touristique»

Note

Les candidatures reçues seront traitées confidentiellement. Le CLD de la MRC de Montmagny ne s'engage pas à retenir une candidature dans le cadre du présent affichage. Le CLD remercie tous les candidats(es) de leur intérêt et ne communiquera qu'avec les personnes retenues aux fins de sélection.



Marchons ensemble pour une bonne cause

Le premier mai 2010 débutera «La marche Hélène Caron». Celle-ci se poursuivra jusqu'au 30 mai au Parc St-Nicolas de Montmagny.



Les faits suivants sont à l'origine de cette activité: le 29 octobre 1997, à l'âge de 33 ans, ma vie bascule lorsque j'apprends que je suis atteinte d'un cancer du sein avancé. Après plusieurs traitements de radio-

thérapie et de chimiothérapie, je me croyais hors de danger, mais voilà qu'en 2008 la maladie revient en force. Diagnostic: récurrence du cancer du sein avec atteinte aux deux poumons, à l'aorte thoracique ainsi qu'au foie.

Je bénéficie alors d'un traitement expérimental «Avastin» à l'Hôpital du Saint-Sacrement de Québec dans le cadre d'un protocole de recherche. Comme ce dernier me procure une

certaine qualité de vie et me permet de garder espoir, l'idée m'est venue d'organiser cette marche afin que d'autres dans la même situation puissent y avoir accès.



À l'automne 2009, on note une légère augmentation de la maladie et je dois cesser «Avastin» en raison d'une hausse des micronodules sur les deux poumons, une deuxième tache est découverte sur mon foie et j'apprends qu'un autre organe est atteint, soit la rate. On passe donc à l'hormonothérapie.

L'activité 2010 est organisée en collaboration avec le Centre d'Entraide Communautaire Bénévole de Montmagny, organisme qui veillera à gérer l'argent récolté et à le redistribuer selon les critères établis. Je vous invite donc à venir marcher avec moi durant tout le mois de mai. La totalité des sommes amassées, qui restera dans les MRC de Montmagny et de L'Islet, servira à défrayer certains coûts que doivent assumer les personnes aux prises avec cette maladie: stationnement, essence, repas...

Vous pourrez me suivre en tout temps au www.lamarchehelenecaron.com, ou www.oieblanc.com ou encore m'écrire à: lamarchehelenecaron@hotmail.com ☎

Merci de votre appui!

Hélène Caron

Service Premier Répondant Saint-François

Le service de Premier Répondant de Saint-François tient à remercier toutes les gens qui ont participé à notre brunch du dimanche 11 avril dernier. Plus de 325 personnes y étaient présents et de nombreux prix de présence ont été attribués, plus une contribution volontaire. Pour connaître le nom des gagnants, rendez-vous sur le site Internet de la municipalité et sur le lien service des incendies. De plus, vous aurez la chance de visualiser toutes les activités que l'on organise au cours de l'année auprès des jeunes de notre communauté.

Nous avons également donné, en mars, une formation de RCR aux élèves de 6^e année de l'école de Saint-François et de Saint-Pierre.

Le Service de Premier Répondant vous offre gratuitement et bénévolement la chance de participer à une formation RCR d'un soir avec un formateur. Cette formation se tiendra à la fin mai à la caserne. Vous pouvez donner votre nom au bureau municipal : 418-259-7228



En terminant il me fait plaisir de vous présenter quatre nouveaux Premiers Répondants qui se sont ajoutés à l'équipe en janvier 2010. À partir de la gauche: Michel Labonté, Sandra Lapointe, Jacynthe Landry et Sonia Girard. ♦

Source: Yvon Rémillard
Service Premier Répondant Saint-François

FERME HORTICOLE

Lajoie

Conception, réalisation
et entretien paysager
Centre-jardin
Producteur de vivaces
et d'annuelles

330, boul. St-Vallier
Saint-Vallier (QC) G0R 4J0
Tél.: 418-884-3124

JEAN-FRANÇOIS LAJOIE
www.fermehorticolelajoie.com

Boulet

Encons Boulet inc.

Alfred Boulet
564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.enconsboulet.com

Achat et vente de ferme

GARANTIE NATIONALE

Fernand Langlois
Président

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS
174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
Tél.: (418) 248-5622 • Fax: (418) 248-7071

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744

2010^{mai}

Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
						1 Fête internationale des travailleurs et travailleuses OUVERTURE DU DÉPÔT DU GARAGE MUNICIPAL DE 8H À MIDI
2	3 Réunion du conseil Semaine de la santé mentale	4 Réunion des Fermières 19h30	5 Réunion du Comité d'embellissement 19h30 	6	7 Bac bleu 	8
9 FÊTE DES MÈRES!	10 Semaine québécoise des familles	11 Exposition Artisanat des Fermières et souper spaghetti	12 	13 Tombée du Journal	14 	15 Journée internationale des familles
16	17	18	19 Réunion de l'Âge d'Or 13h30	20	21 Bac bleu 	22 
23	24 Journée nationale des patriotes	25	26	27	28 	29 ARBRES GRATUITS GARAGE MUNICIPAL DE 8H À MIDI embellissement marché aux puces plantes
30	31					

Soyez prudents!



RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 5 avril 2010, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, maire, messieurs Fernand Bélanger, Mario Marcoux, Rénald Roy, Auguste Boulet, Ernest Lachance et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 1^{er} mars 2010

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 1^{er} mars 2010 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 1^{er} mars 2010 soit accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER D'AVRIL 2010

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

AFQM, adhésion comme membre pour un an.....	20,00
Aquatech, gestion eau potable et eaux usées	6 888,62
Association des directeurs municipaux du Québec, inscription à un cours	208,82
Autobus LSBC, transport Village des sports (relâche)	378,13
Charlyne Pépin, entretien ménage bureau (usine eau potable).....	15,00
DBO Expert, maintien contrat suivi 2010 (usine eau potable)	73,37
Dépanneur Ultra-St-François, essence et divers	1 198,24
Dominique Marois, remb. factures:	
Liqueurs.....	60,37
SAQ	443,13
Village des Sports, cellulaire, forfaitaire	979,63
	1 483,13
Doris Truchon:	
Entretien ménage bureau (usine eau potable)	15,00
Remb. achat clavier ordinateur (usine d'eau potable)	28,21
	43,21
Fabrique St-François, loyer bibliothèque février-mars 2010	500,00
Ferme Monico inc., location souffleur – 1½ hre à 100\$	169,31
Hydro-Québec, électricité:	
Éclairage public février 2010	619,87

Clignotants.....	33,84	
Caserne incendie.....	318,07	
Garage.....	990,08	
Compteur d'eau St-Pierre.....	29,36	
Parc Olivier Tremblay	56,24	
Enseigne 4-chemins.....	27,37	
Poste ass. Morigeau.....	179,70	
Poste surpresseur St-Pierre.....	314,09	2 568,62
Jacynthe Gravel, cours work-out (dernier versement).....	270,00	
Jean-Yves Gosselin, remb. frais séjour Ottawa.....	189,85	
Jocelyne Noël, entretien bureau février 2010	90,00	
Léo Boucher, cirage + produits plancher Centre des Loisirs + chariot	793,23	
Ministre Revenu Québec:		
Remise TVQ période 01-10 au 31-12-2009	1 105,60	
Déclaration initiale (Société de développement).....	32,00	1 137,60
Ms ² Contrôle inc., réparation réseau usine eau potable	290,18	
Postes Canada, envoi journal + circulaires	221,28	
René Laflamme, déneigement hiver 2009-2010 à l'usine d'eau potable.....	1 450,00	
Telus Mobilité, cellulaire (garage).....	29,70	
Telus:		
Bureau, garage, service incendie, usine d'eau potable.....	907,88	
Loisirs	134,53	
Surpresseur St-Pierre	56,70	1 099,11
Transport adapté Vieux-Quai, transport février 2010	163,46	
Vidéotron, câble Loisirs.....	47,83	
Ville de Montmagny, formation pompier 1.....	500,00	
Yves Laflamme, d.g., remb. frais déplacement (janv.-fév.-mars)	355,80	
Ministre Revenu Québec, remise de mars 2010	9 869,81	
Revenu Canada, remise de mars 2010	4 388,04	
Carra, remise de mars 2010	179,34	
A1 Hydraulique, pièces Ford et Mack (accumulateur diaphragme).....	1 173,90	
ADMQ, inscription formation sur l'encadrement juridique des rôles et responsabilités du directeur général	242,68	
Air Liquide, location bouteilles + oxygène (garage).....	318,43	
Aquatech, services professionnels opération eaux usées.....	1 382,80	
Baseball mineur St-François, contribution municipale.....	500,00	
Bergor, brosse centrale balai de rue	963,35	
Bernier Imprimeurs, impression 200 cartes «Dieu Merci».....	28,22	
Berthier-sur-Mer, entraide incendie	117,50	
Bureautique Côte Sud:		
Contrat photocopieur	113,55	
Nappes papier Loisirs	67,62	
Papeterie, cartouche imprimante	224,45	405,62
Camions Sterling de Lévis, pièce camion Ford	31,78	
Carquest, pièces équipement.....	144,54	
Centre de service François Côté, réparation serrure Loisirs	73,37	
CSST, cotisation 2010.....	11 423,18	
Dany Corriveau, remb. repas formation d'officier + frais déplacement	85,05	
Distribution Steeve Blais:		

1 caisse sacs à ordures Loisirs	28,21	
Produits sanitaires M. Paroisse	107,21	135,42
EMRN 2008, remplissage cylindre +matériel (1 ^{er} répondants)		348,71
Équipements Sigma, pièces niveleuse		295,82
Fabrique St-François, loyer bibliothèque avril 2010		250,00
Ferme Magi 2000,		
dénégement rue du Rocher + site institutionnel et Loisirs (1 ^{er} versement)	2 186,95	
FQM, facturation Dicom	74,85	
Garage Gilmyr, inspection ancien camion incendie	174,95	
Garage J. G. Rémillard:		
Pièce (garage)	66,26	
Pièces aile de côté.....	179,35	245,61
Hewitt, pièces pelle rétrocaveuse.....		574,39
Hydraulique St-Isidore, réparation cylindre Mack		126,42
Jason Létourneau, contribution municipale		200,00
Joachim Laferrière électricien, réparation lumières de rue.....		506,29
Jocelyne Noël:		
Entretien bureau mars 2010.....	90,00	
Remb. factures matériel sport d'hiver	75,27	165,27
Journal l'Oie Blanche, avis public (Ferme Trèfle Blanc)		77,66
L'Écho St-François, publicité mars.....		405,00
Lemieux, Nolet, préparation des états financiers au 31 décembre 2009.....		761,91
Les Alarmes Clément Pelletier, contrat de service (garage)		162,54
Les Concassés du Cap, contrat enlèvement vidanges mars & avril 2010.....		9 948,18
Les Équipements Yves Landry, tubes (garage)		402,96
Les Impressions Credo, 1 000 chèques laser		282,19
Les Machineries Tenco, réparation aile de côté (Ford).....		7 429,59
Mack Ste-Foy, réservoir à essence Mack.....		1 393,98
Martin Simard Transport, 784.2m ³ transport neige à .962/m ³		851,53
Martineau Express, transport colis.....		45,91
Maxxam, analyses eau potable, eaux usées		528,26
Motion Canada, réparation saleuse du Mack		624,76
MRC de Montmagny:		
Collecte sélective tonnage février 2010.....	259,50	
1 ^{er} versement quote-part	44 429,34	44 688,84
MS2 Contrôle, micro sans fil (Loisirs)		349,91
Paul E. Bélanger inc.,		
réparation véhicule endommagé par équipement de déneigement		974,19
Pétroles JMB:		
1078,8 litres à .6569 – huile à chauffage Garage	799,90	
698,9 litres à .6569 – huile à chauffage Loisirs.....	518,23	
924,7 litres à .8680- diesel.....	905,98	
1770 litres à .8720 diesel	1 742,16	
1692 litres à .6579 huile chauffage M. Paroisse.....	1 256,49	
976,5 litres à .6579 huile chauffage Loisirs.....	725,15	
1452,7 litres à .8650 diesel	1 418,38	
312,2 litres à .6539 huile chauffage Garage	230,44	7 596,73
Philias Blais & Fils enr.:		
1125 m ³ transport de neige à .962/m ³	1 221,60	

Location souffleur – 6 hres à 115\$	778,84	
Déneigement avec «loader» – 4 hres à 80\$	361,20	
4 hres camion à 70\$	316,05	2 677,69
Pièces d'Autos GGM, pièces diverses		
Camion Mack	90,30	
Camion Ford	220,44	
Camion Chevrolet	9,35	
Pelle rétrocaveuse	8,74	328,83
Pneus André Ouellet 2000:		
2 pneus camion Ford	1 601,49	
Réparation crevaisons	939,02	2 540,51
Praxair:		
3220 m ³ à .3805 oxygène (usine d'eau potable)	1 394,49	
Location réservoir oxygène (usine eau potable)	854,89	2 249,38
Propane GRG, 772,5 litres à .4750 propane (caserne incendie)		414,19
Québec Linge, location nettoyage salopettes		106,97
Réal Huot inc., crochet pour couvercle trou d'homme, etc.		315,77
Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, enfouissement février 2010		2 788,61
REM:		
Réparation hotte de poêle Loisirs	68,80	
Pièce équipement	51,89	
Pièce niveleuse	73,96	194,65
Restaurant l'Arrêt Stop, essence camion service incendie	3	8,03
Rosmar enr., location souffleur déneigement route Rivard – 3 hres à 170\$		575,66
Scaphandre Autonome, pleins d'air (service incendie)		49,66
Sébastien Godbout, attrapage de 15 mouffettes M. Paroisse		100,00
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers		
Pav. Bédard	22,07	
M. Paroisse	10,71	
Service incendie	18,59	
Loisirs	5,26	
Usine eau potable	87,07	
Voirie (Garage)	391,18	534,88
Supérieur Propane, location bouteille (garage)		27,09
Tapis Montmagny, bois flottant logement 522		471,71
Traction Québec (260), "kit" câble		112,97
Unibéton:		
62,32 t.m. sable et sel 12% à 17,41\$	1 224,69	
39,43 t.m. criblure de pierre à 13,55\$	603,06	
31,89 t.m. matériau granulaire à 15,35	552,53	2 380,28
Ville de Montmagny, quote-part cour municipale		873,09
Wurth, pièces diverses équipements		987,11
TOTAL:		151 088,00

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

ÉTATS FINANCIERS 2009

Une copie des états financiers de la Municipalité pour l'année 2009 est remise à chacun des élus pour fin d'approbation.

La vérification des livres a été faite par la firme «Lemieux, Nolet, comptables agréés s.e.n.c.». Ces derniers se sont vus confier le mandat par la Municipalité. Aussi, expriment-ils leur opinion sur les états financiers de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2009.

Madame Francine Marcoux de chez «Lemieux, Nolet, comptables agréés s.e.n.c.», vient ce soir nous présenter les états financiers 2009 de la Municipalité. S'il y a des ambiguïtés ou de l'incompréhension, vous pouvez lui poser des questions.

Maintenant que c'est fait, est-ce que le Conseil est prêt à accepter les états financiers 2009?

ATTENDU QUE le rapport de l'exercice financier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud se terminant le 31 décembre 2009 est préparé et soumis par la firme «Lemieux, Nolet, comptables agréés s.e.n.c.» dûment mandatée par la Municipalité à cette fin;

ATTENDU QUE ce rapport exprime fidèlement la situation financière de la Municipalité et de ses nombreux services;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le rapport de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009, tel que préparé par la firme «Lemieux, Nolet, comptables agréés s.e.n.c.»;

QU'une copie du rapport de statistiques soit transmise à la Direction générale du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Une demande de dérogation mineure est soumise au Conseil municipal pour fin d'acceptation.

Un avis public a été publié dans le journal *L'Oie Blanche*. Le comité consultatif d'urbanisme s'est réuni pour traiter ladite demande de dérogation mineure. Tout d'abord, récapitulons quelle était la demande de «Ferme du Trèfle Blanc inc.» du 1288, chemin St-François Ouest.

Nature et effets:

Permettre l'agrandissement d'un bâtiment d'élevage qui sera implanté avec une marge latérale inférieure à celle prescrite par le règlement de zonage. La marge latérale du projet sera de 1,22 mètres et la norme est de 10 mètres.

ATTENDU QUE tous les tenants et aboutissants de cette demande de dérogation mineure ont été bien pris en compte et par le comité consultatif d'urbanisme et par le Conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de ne pas accepter la demande de dérogation mineure de «Ferme du Trèfle Blanc inc.» parce qu'elle vient trop brimer les droits et la quiétude de son voisin immédiat.

CONCERNANT L'EXPROPRIATION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN SUPPLÉMENTAIRE AU TERRAIN DE MADAME YVONNE MORIN

La Municipalité a autorisé, le 1^{er} décembre 2008, l'acquisition pour expropriation d'une superficie de terrain appartenant à madame Yvonne Morin pour des fins de développement domiciliaire. La partie visée porte le numéro de lot 4 360 452 au cadastre du Québec.

Suite à des négociations entreprises pour tenter de régler le dossier d'expropriation, il appert qu'une partie du lot 4 363 453 dans le prolongement du lot exproprié, jusqu'au ruisseau existant, est susceptible de demeurer enclavée. Hors, devant cette situation, la Municipalité estime d'intérêt

de procéder à l'acquisition, par expropriation, de cette parcelle de terrain supplémentaire.

En conséquence, est-ce que la Municipalité autorise les procureurs qui la représentent à procéder à l'acquisition de cette autre parcelle de terrain par amendement aux procédures d'expropriation déjà entreprises?

CONSIDÉRANT que la Municipalité, par sa résolution numéro 212-2008, adoptée le 1^{er} décembre 2008, a autorisé l'acquisition par expropriation d'une partie du lot 3 475 381 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny, devenue depuis le lot 4 360 452 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny, pour des fins résidentielles;

CONSIDÉRANT que, suite aux négociations entreprises pour tenter de régler le dossier d'expropriation, il appert qu'une partie du lot 4 360 453 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny, dans le prolongement du lot exproprié, jusqu'à la Rivière du Sud et au ruisseau existant, est susceptible de demeurer enclavée,

CONSIDÉRANT que la Municipalité estime d'intérêt de procéder à l'acquisition, par expropriation, de cette parcelle de terrain supplémentaire pour des fins de réserve foncière, notamment en raison des contraintes multiples à réaliser différents usages sur ce terrain, laquelle est montrée au plan de l'arpenteur-géomètre Claude Arseneault, en date du 2 avril 2010, et portant le numéro 4 605 222;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu, en conséquence, d'autoriser les procureurs de la municipalité à procéder à l'acquisition de ce terrain par amendement aux procédures d'expropriation déjà entreprises;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,

APPUYÉ PAR monsieur Fernand Bélanger,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité acquière par voie d'expropriation le terrain constitué d'une partie du lot 4 360 453 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny, tel que montré au plan préparé par l'arpenteur-géomètre Claude Arseneault, en date du 2 avril 2010, et portant le numéro 5 500 de ses minutes, d'une superficie de 25 000 mètres carrés;

QUE l'acquisition de ce terrain est faite pour fins de réserve foncière;

QUE la Municipalité mandate ses conseillers juridiques de la firme Tremblay, Bois, Mignault, Lemay afin d'entreprendre les procédures d'expropriation pour l'acquisition de ce terrain et la réalisation de toutes les étapes nécessaires ou utiles au cheminement du processus d'expropriation;

QUE la Municipalité approprie les deniers nécessaires aux fins de la présente résolution à même le règlement d'emprunt numéro 218-2009.

CARTE-LOISIRS DE LA VILLE DE MONTMAGNY (À TITRE INFORMATIF)

Plusieurs résidents de St-François ont demandé s'ils ne pourraient avoir accès à la carte-loisirs de la ville de Montmagny.

Le directeur s'est informé, le 9 mars dernier, auprès du directeur général de la ville de Montmagny, monsieur Bernard Létourneau.

Les représentants de la ville sont en train d'évaluer les coûts de cette procédure si elle était diffusée en dehors de la ville. Selon monsieur Létourneau, la Municipalité devrait être avisée de leur décision d'ici la fin d'avril 2010. C'est à suivre.

PROJET DE RÉFECTION DU CENTRE DES LOISIRS

La Municipalité veut présenter un projet dans le cadre du programme «Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ)». Ce serait dans le volet Collectivités – Infrastructures dans les municipalités de moins de 100 000 habitants et plus spécifiquement le 1.2 qui traite des infrastructures de support au développement local ou régional.

Une liste de réparations concernant le Centre des Loisirs a été produite ainsi qu'une évaluation sommaire des coûts s'y rattachant.

Le directeur a rempli le formulaire. Maintenant, il faut y joindre une résolution du Conseil municipal qui autorise la présentation du projet et qui confirme que la Municipalité s'engage à payer sa part des

coûts admissibles si son projet est accepté. Si c'est le cas, la part de la Municipalité représentera $\frac{1}{3}$ du coût des travaux. Le gouvernement provincial en défraiera également $\frac{1}{3}$, ainsi que le fédéral.

Est-ce que la Municipalité autorise la présentation de ce projet?

CONSIDÉRANT QU'il va y avoir des travaux de réparation à faire au Centre des Loisirs à court terme;

CONSIDÉRANT QUE les rénovations à apporter au bâtiment du Centre des Loisirs répondent, croyons-nous, aux critères d'admissibilité exigés dans le cadre du programme «Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Collectivités-Infrastructures dans les municipalités de moins de 100 000 habitants et plus spécifiquement le 1.2 qui traite des infrastructures de support au développement local ou régional»;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux,

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise la présentation de ce projet intitulé «Réfection du Centre Communautaire» et confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet.

Le Conseil municipal demande au directeur d'envoyer une copie du formulaire de présentation du projet au député fédéral et au député provincial afin qu'ils puissent bien suivre l'évolution du dossier.

BASEBALL MINEUR SAINT-FRANÇOIS (COMMANDITE)

L'Association du baseball mineur de Saint-François est déjà à préparer sa nouvelle saison. Afin d'équilibrer son budget, elle doit faire une campagne de financement. 2010 ne fait pas exception.

Le bon fonctionnement du baseball à St-François est assuré par un comité formé de cinq (5) personnes ainsi que de nombreux bénévoles. L'Association organise 2 à 3 activités de financement par année mais ça ne suffit pas à combler tous les besoins.

Le baseball mineur de St-François sollicite une contribution financière à la Municipalité qui sera, soyez-en certains, utilisée à bon escient.

Le directeur vous remet une copie de la lettre et en annexe le tableau des dépenses que le comité a à rencontrer pour 2010.

CONSIDÉRANT QUE l'Association du baseball mineur de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est tenue à bout de bras par une poignée de bénévoles;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité administratif mettent déjà des efforts pour organiser quelques activités de financement;

CONSIDÉRANT QUE les bénévoles sont fiers des jeunes qui pratiquent le sport du baseball et qu'ils veulent leur offrir de bons équipements qui vont les aider dans leur progression;

CONSIDÉRANT QUE l'activité du baseball sur le terrain des Loisirs génère quelques emplois rémunérés (marqueur, arbitre, préparation du terrain) pendant la saison;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'accorder à l'Association du baseball mineur de St-François un montant de cinq cents dollars (500\$) afin de les aider à combler leurs besoins pour la saison 2010.

ENREGISTREUR D'ÉVÉNEMENTS POUR LES EAUX USÉES

Le MAMROT a beaucoup resserré ses normes en ce qui a trait aux eaux usées. En 2009, on a obligé la Municipalité à se doter de certains équipements pour répondre aux nouvelles normes (installation d'une lumière à l'extérieur du poste principal des eaux usées pour signifier toute anomalie, amélioration de la ventilation sur un autre bâtiment pour assurer la sécurité des gens qui sont appelés à descendre dans ces endroits clos).

Cette fois-ci, il est exigé de se doter d'un appareil qui va enregistrer tous les moments où il va y avoir des débordements suite à la fonte des neiges ou à des pluies diluviennes par exemple. Cet enregistreur d'événements va être installé dans le trou d'homme de la 4^e Rue Est.

Des soumissions sur invitation ont été demandées et voici les résultats:

AVENSYS	825,00\$avant taxes
MS ² Contrôle inc.	821,40\$avant taxes

Dans les 2 cas, l'installation est non incluse.

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire oblige la Municipalité à doter ses installations d'eaux usées d'un enregistreur d'événements;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions sur invitation ont été adressées à deux fournisseurs;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation de «MS² Contrôle inc.» au montant de huit cent vingt et un dollars et quarante sous (821,40\$) taxes en sus;

QUE MS² Contrôle inc. vienne installer l'enregistreur d'événements dans le trou d'homme de la 4^e Rue Est dès qu'il sera accessible.

DÉDOMMAGEMENT

Une colonie de mouffettes a été débusquée et attrapée par monsieur Godbout sur le terrain de la Maison de la Paroisse. À ce jour, quinze (15) de ces petites bêtes ont été attrapées et remises en liberté dans un secteur non habité.

Personnellement, le directeur croit que ça vaut un dédommagement. Est-ce que le Conseil est d'accord? Et si oui, combien lui octroyez-vous?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de verser cent dollars (100\$) à monsieur Sébastien Godbout pour la capture des mouffettes sur le terrain de la Maison de la Paroisse et pour la relocalisation de celles-ci.

SIMULTANÉITÉ DES ÉLECTIONS SCOLAIRES ET MUNICIPALES

La Fédération Québécoise des Municipalités s'oppose à la tenue d'élections scolaires-municipales simultanées. Pourquoi? Parce que les véritables enjeux ne seront pas discutés, à savoir le maintien des écoles en région, l'offre aux élèves de services de qualité afin de favoriser leur réussite ainsi que la taxation et l'utilisation des équipements et infrastructures de manière optimale pour le grand bénéfice des citoyens.

Devant l'urgence imposée par une décision imminente du gouvernement sur cette question, le conseil d'administration de la FQM a décidé d'interpeller tous les membres afin d'entreprendre une démarche de mobilisation auprès de la députation de l'Assemblée nationale du Québec.

La FQM compte sur ses membres pour agir dans le sens de cette mobilisation en transmettant une résolution qui fait part de vos préoccupations à la ministre de l'Éducation, au ministre des Affaires municipales et au député de votre région.

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation, du Loisirs et du Sport a tenu, en février 2008, le Forum sur la gouvernance et la démocratie des commissions scolaires au cours duquel la Fédération Québécoise des Municipalités a présenté un mémoire:

ATTENDU QU'en guise de suivi de ce forum, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport adoptait le projet de loi no 88, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur les élections scolaires, confirmant notamment l'élection du président de commission scolaire au suffrage universel;

ATTENDU QUE l'octroi d'une telle assise démocratique aux commissions scolaires est fortement questionnable considérant le taux de participation de 7,9% aux dernières élections scolaires de 2007;

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des Municipalités demandait en octobre 2008 à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport qu'elle procède à la mise en place d'une table nationale sur la concertation scolaire-municipale réunissant les municipalités, les commissions scolaires et le gouverne-

ment, afin que soient traités prioritairement les vrais enjeux liés à l'éducation dans les territoires notamment le maintien des écoles en région, l'offre aux élèves de services de qualité afin de favoriser leur réussite, la taxation et l'utilisation des équipements et infrastructures de manière optimale pour le grand bénéfice des citoyens;

ATTENDU QUE la commission scolaire a une fonction sectorielle, l'éducation, en comparaison avec les municipalités et les MRC, dont les mandats impliquent la gestion et la planification intégrée de l'ensemble du territoire;

ATTENDU QUE l'article 207.1 de la Loi sur l'instruction publique stipule que: «la commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région»;

ATTENDU QUE la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michelle Courchesne, envisage de suggérer la simultanéité des élections scolaires et municipales en 2013 et ce, sans avoir convié les municipalités à la démarche et surtout sans en avoir évalué les impacts;

ATTENDU QUE la Fédération des commissions scolaires du Québec réclame avec empressement la simultanéité des élections scolaires et municipales selon la présomption d'augmenter la participation électorale scolaire et de diminuer les coûts afférents;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Fédération Québécoise des Municipalités affirmait à nouveau, lors de sa séance du 11 mars dernier, son opposition à la simultanéité d'élections scolaires et municipales tant que les vrais enjeux ne seront pas discutés préalablement à des modifications législatives non essentielles dans le présent contexte;

ATTENDU QUE le Directeur général des élections du Québec rendait public, le 17 mars dernier, un avis sur la faisabilité d'élections scolaires et municipales simultanées dont aucun des cinq scénarios proposés ne traduisait une diminution des coûts ainsi que l'augmentation de la participation électorale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénaud Roy

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU DE réitérer l'opposition du milieu municipal à la simultanéité d'élections scolaires et municipales;

DE demander aux ministres de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, de réunir d'urgence les représentants des municipalités et la Fédération des commissions scolaires du Québec afin de discuter des enjeux prioritaires en matière d'éducation avant même de procéder à des modifications législatives visant la simultanéité d'élections scolaires et municipales;

DE transmettre une copie de la présente résolution aux ministres de l'Éducation, du Loisir et du Sport et des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, à monsieur Norbert Morin, député de la circonscription de Montmagny-L'Islet, à la Fédération Québécoise des Municipalités ainsi qu'à madame Josée Bouchard, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

PROJET DE LOI NO 76 – RÈGLES DE TRANSPARENCE ET DE GESTION CONTRACTUELLE

La MRC de Montmagny et l'Association des directeurs municipaux du Québec sont déçues de constater que la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le processus d'attribution des contrats des organismes municipaux, dans sa forme actuelle, ne tienne pas compte des réalités des municipalités de petite et de moyenne taille du Québec.

C'est pourquoi l'ADMQ et la MRC demandent de se joindre à eux par voie de résolution.

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des municipalités de la MRC de Montmagny pos-

sèdent déjà un journal municipal et un site Internet dans lequel sont accessibles aux publics les procès-verbaux du conseil municipal dans lequel y sont rapportés ses décisions (art. 203 C.M.) et son budget et que les élus jugent que ces informations sont complètes;

CONSIDÉRANT QUE multiplier l'information sous différents formes ne procure aucun avantage pour le citoyen qui aura à consulter une multitude de documents inutilement, lequel devra au surplus payer pour cette lourdeur administrative qui risque de susciter des erreurs de cohérence;

CONSIDÉRANT QUE les élus municipaux jugent fondée la modification législative visant à interdire de divulguer, avant l'ouverture des soumissions, tout renseignement permettant de connaître le nombre ou l'identité des personnes qui ont présenté une soumission ou qui ont demandé une copie de la demande de soumission;

CONSIDÉRANT qu'une municipalité avait déjà l'obligation d'estimer le montant du contrat à octroyer avant d'aller en appel d'offres et juge excessif le fait de les obliger à établir une politique de gestion contractuelle;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le conseil de la MRC de Montmagny et celui de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud informent le gouvernement du Québec qu'ils ne sont pas favorables à ce projet de règlement compte tenu des responsabilités qu'ils imposent aux petites municipalités du Québec sans qu'il en ait mesuré l'impact financier réel (en infrastructure et en temps de ressources humaines);

QUE le conseil réitère son incompréhension d'imposer encore une fois une bureaucratie lourde de gestion aux gestionnaires par une politique très peu nuancée de «MUR À MUR»;

QUE les problèmes vécus par la région métropolitaine ne doivent pas être réglés en voulant passer toutes les municipalités dans la même moulinette;

QU'une copie de cette résolution soit transmise à la FQM pour suivi, à la Conférence des préfets des MRC de Chaudière-Appalaches et au député Norbert Morin.

PONT DE LA MONTÉE DE LA RIVIÈRE DU SUD

Le 26 mars dernier, une femme m'avisait par courriel qu'elle avait eu très peur quand un véhicule a décidé de passer en même temps qu'elle sur le pont à une voie de la Montée de la Rivière du Sud (pont Rivard). Elle s'en est tirée avec une méchante peur et un miroir complètement démolé.

«Certes, l'autre véhicule n'aurait pas dû s'engager en même temps que moi sauf que ce pont à une seule voie représente un danger certain et ce, même si la signalisation est jugée adéquate par le ministère des Transports.»

ATTENDU QUE des travaux ont été réalisés à l'automne 2008 sur le pont de la Montée de la Rivière du Sud;

ATTENDU QUE lesdits travaux ont permis de sécuriser les glissières de sécurité déficientes du pont par la mise en place de glissières en béton de type New Jersey;

ATTENDU QUE cette façon de faire a réduit la largeur carrossable du pont;

ATTENDU QUE le 6 février 2009, la Municipalité vous avisait par voie écrite que la signalisation installée suite aux travaux était nettement insuffisante;

ATTENDU QUE le 20 février 2009, monsieur Richard Charpentier, ingénieur du ministère des Transports, signifiait par voie écrite que l'affichage mis en place a été réévalué, ajusté et jugé conforme;

ATTENDU QUE le 5 mars 2009, vous nous avisiez que vous procéderiez à la mise en place de panneaux signifiant les capacités de charge autorisées à emprunter le pont;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a reçu des lettres et des téléphones à l'effet que deux véhicules s'étaient engagés en même temps sur la voie rétrécie du pont de la Montée de la Rivière du Sud et que peu s'en est fallu pour que ça se termine en collision;

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande au ministère des Transports d'étudier sérieusement cette problématique car le jour n'est pas loin, si rien n'est fait, où nous dirons:»J'aurais donc dû».

NOMINATION SUR LE C.C.U.

Le comité consultatif d'urbanisme cherche de nouveaux membres.

À la séance régulière du 7 décembre 2009, chacun des élus en poste s'est vu attribuer des fonctions spécifiques dans le cadre du fonctionnement de la municipalité. Par exemple, monsieur Rénald Roy s'est vu confier l'urbanisme.

Donc, la démarche normale serait de nommer de façon officielle monsieur Rénald Roy comme membre du comité consultatif d'urbanisme.

Parmi les gens présents à cette séance publique, il y a monsieur Dominique Lamonde. Ce dernier aimerait également joindre les rangs du comité consultatif d'urbanisme.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud nomme messieurs Dominique Lamonde et Rénald Roy comme membres du comité consultatif d'urbanisme;

QUE leur nomination soit effective dès maintenant.

HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR MODIFICATION DES PLANS ET DEVIS

Il a été demandé au point numéro 4, une résolution pour autoriser les représentants de la Municipalité à apporter une modification à l'avis d'expropriation concernant le terrain de madame Yvonne Morin.

Cette modification à l'avis d'expropriation entraîne inévitablement des changements à effectuer aux plans et devis du développement résidentiel. NORAM Experts-Conseils ont été saisis des démarches de la Municipalité.

CONSIDÉRANT QUE des modifications doivent être apportées aux plans et devis concernant le futur développement résidentiel;

CONSIDÉRANT QUE ces changements impliquent également une réouverture de dossier au ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la proposition d'honoraires forfaitaires de «Noram Experts-Conseils inc.» au montant de mille neuf cent vingt dollars (1 920\$) taxes en sus;

QUE ce montant forfaitaire comprend le coût des assurances, d'impression, de secrétariat, des logiciels et de transport, tel que stipulé dans la proposition datée du 1^{er} avril 2010.

VARIA

- Il est rappelé par le directeur que le brunch des premiers répondants va se tenir au Centre des Loisirs dimanche le 11 avril 2010.
- Il est rappelé par le directeur que le spectacle «Dieu Merci» va se tenir au Centre des Loisirs le samedi 17 avril prochain.

PÉRIODE DE QUESTIONS

A) Développement résidentiel

La Municipalité compte toujours ouvrir une rue dès cette année et des terrains seront disponibles. En fait, les travaux d'infrastructure vont commencer dès que le sol sera suffisamment asséché. Ils se feront en régie interne sous la surveillance d'un employé de la firme «Noram Experts-Conseils inc.». Une grosse pelle sera louée avec opérateur. Les soumissions pour l'achat des tuyaux et autres seront préparées par le directeur. En procédant ainsi, nous devrions diminuer les coûts.

- B) Les états financiers 2009 de la Municipalité ont été présentés par madame Francine Marcoux, c.a., chez «Lemieux, Nolet». Quelques questions lui ont été posées par le public. Cet exercice s'est déroulé au début de l'assemblée.
- C) D'autres questions ont été posées par rapport au dossier du presbytère notamment sur les états financiers 2008. Malheureusement, ces questions furent posées après le départ de la vérificatrice madame Marcoux. Le directeur a conseillé à la personne en question de communiquer avec la vérificatrice car les états financiers d'une municipalité sont très complexes et difficiles à saisir. Donc, on ne peut les interpréter comme bon nous semble. C'est d'ailleurs pourquoi la Municipalité confie le travail à des spécialistes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance
APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger
ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à 21 h 15.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Yves Laflamme, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Ouverture du lieu de dépôt

Le samedi 1^{er} mai, le site du dépôt situé à l'est du Garage municipal fera son ouverture et ce, tous les samedis entre 8 h et midi. Une personne sera sur les lieux pour vous accueillir et vous guider.

Évidemment, ce service ne s'adresse qu'aux résidents de Saint-François et le lieu de dépôt n'est ouvert que les samedis avant-midi. À des fins de contrôle, une pièce d'identité pourra vous être demandée par le surveillant afin de vérifier si vous résidez à Saint-François. Donc, s'il vous plaît, soyez coopérant. Le surveillant ne connaît pas tout le monde.

Sur place, les services suivants vous seront offerts:

- 1 conteneur pour le fer et le métal.
- 1 conteneur pour le gazon, les feuilles et les résidus verts.
- 1 conteneur pour les matériaux secs (bois, béton, asphalte, carton, résidus de construction...)
- 1 conteneur pour les résidus de peinture
- 1 boîte pour le matériel informatique (écran, clavier) pour les piles domestiques usées.

Concernant les résidus secs que vous apportez, soyez raisonnable. Il ne faut pas que vous remplissiez à vous seul le conteneur. C'est une question de civisme. À la limite, le surveillant pourra vous refuser l'accès, s'il y a abus. ♦

Distribution de petits arbres

Mai est le mois de l'arbre et des forêts. Aussi, la Municipalité a commandé au ministère des Ressources naturelles une bonne quantité de petits arbres dans les essences suivantes: épinettes blanches, pins blancs, pins rouges, érables à sucre et chênes rouges.

Ces essences ont été demandées, mais ça ne veut pas dire que c'est ce qu'ils vont distribuer. Enfin, nous prendrons ce qui est disponible. Il ne faut pas être capricieux, car c'est gratuit.

La distribution des arbres se fera le samedi 29 mai entre 8 h et midi au Garage municipal. La limite est de 10 arbres par personne. À midi, s'il en reste, ils seront distribués aux gens présents. Des membres du comité d'embellissement seront sur place pour vous servir. Bonne plantation. ♦

Feux à ciel ouvert

La Municipalité vous rappelle que vous devez demander un permis lorsque vous avez l'intention de faire un feu à l'extérieur. Pourquoi? Parce que s'il y a propagation du feu, vous n'aurez pas à défrayer la sortie des pompiers. À défaut de vous conformer à cette règle, vous n'êtes pas couvert et si vous avez besoin du service incendie, vous devrez en assumer entièrement les coûts et laissez-moi vous dire que ça peut représenter un bon montant.

Donc, ne prenez pas de risques, appelez le garde-feu municipal, monsieur Étienne Blais au 259-7614. Un conseil, n'attendez pas à la dernière minute pour le rejoindre. Avisez-le de votre activité au moins 24 heures à l'avance. Si vous n'êtes toujours pas capable de le rejoindre, vous pouvez contacter en second recours notre chef pompier, monsieur Jacques Théberge au numéro 241-6880. Merci de votre attention. ♦

Yves Laflamme, directeur général



GARAGESERVICES
Mario Tech Inc.

MARIO THÉBERGE
propriétaire
2, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec)
G5V 3A1
418 248-1800

Spécialité VOLKS
Mécanique générale

Devenez membre

Vous êtes plus nombreux que jamais à devenir membre de L'Écho. Ceux et celles qui veulent le devenir n'ont qu'à nous envoyer leur nom, adresse et leur contribution au coût de 5\$ pour les individus et 25\$ pour les membres organismes. Merci de soutenir votre journal communautaire.



Membre organisme

Club social des pompiers volontaires de Saint-François
Société de conservation du patrimoine
Club de pétanque
Centre Gyn Santé
Cercle de fermières
Garde paroissiale
Club Âge d'or

Membre individuel

Jean Corriveau
Yves Laflamme, maire
Rolande Gamache
Sandra Lapointe
Colette Boutin
Angèle Morin
Monique Laliberté
Raynald Laflamme
Ernest Lachance
Rosaire Couture
Camille Laliberté
Nicole L. Couture
Christiane Bombardier
Pierre Cauffopé
Louissette Pellerin
Michel Lamonde
Sonia Lapointe
Nicole Rémillard
Mario Marcoux
Lorraine Lamonde
Jacques Boulet
Sonia Girard
Denis Blais
Yves Laflamme
Aurèle Gendron

Jean Gendron
Denis Rémillard
Suzanne Mercier
Mireille Fournier
Simon Morin
France St-Hilaire
Gabriel Picard
Réjean Pellerin
Géraldine Paré
Fernand Bélanger
Valérie Savoie
Daniel Roy
Lucille Kirouac
Albiny Corriveau
Nicole Bérubé
Martine Garant
Herman Pelletier
Jeannette C. Boulet
Pauline Lamonde
Lise B. Pellerin
Diane Gendron
Norbert Morin
Marie-Claude Breton
Yvan Corriveau
Claire Garant
Jacques Chabot
Jacques Théberge
Irène C. Lamonde
Gonzague Lamonde
Gaétan Gendron
Francine Pomerleau
(N): Nouveau membre

ATCHOUM! Encore les allergies?

Votre nez coule, les sécrétions sont claires et abondantes, vous éternuez sans cesse, vos yeux piquent et cela dure depuis des semaines et même plus?

Hé oui! Ce sont bien là les symptômes d'une allergie.

Il existe un éventail de produits sans ordonnances pour soulager les allergies. Ce sont les antihistaminiques. Il en existe plusieurs dans cette catégorie, avec des durées d'action différentes et causant plus ou moins de somnolence.

Demandez conseil à votre pharmacien pour le choix d'un médicament approprié. Il pourrait vous occasionner des désagréments, et même des problèmes de santé plus sérieux si vous souffrez déjà d'une maladie. Mieux vaut prévenir que de guérir...

✧ Demandez notre brochure Allergies saisonnières offerte gratuitement en succursale.



PIERRE MARTIN Pharmacien-propriétaire

542, chemin Saint-François Ouest,
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud

418 259-7728

membre affilié à Proxim

• • POURQUOI CONSULTER DES SPÉCIALISTES POUR LA GESTION DE VOS AVOIRS? LA RÉPONSE EST SIMPLE.



À la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer, vous bénéficiez d'une offre de service complète et d'une expertise de haut niveau pour vous accompagner dans la gestion de vos avoirs.

Partenaire incontournable de votre réussite, notre équipe, composée d'un planificateur financier¹, d'un conseiller Investissement et retraite et de conseillers en finances personnelles², en collaboration avec les spécialistes des différentes filiales de Desjardins, veillent à bien vous guider afin que vous puissiez faire les meilleurs choix en ce qui a trait à vos placements, votre retraite et vos projets.

Ici, vous bénéficiez d'informations claires et simples, d'un suivi régulier et de conseils adaptés à votre réalité tout en considérant l'ensemble de votre situation financière. Répondre à vos besoins est pour nous un défi de tous les instants.

• Placements

Le planificateur financier possède les compétences toutes désignées pour vous conseiller dans le choix de vos placements. Ensemble, vous établirez la meilleure stratégie afin de maximiser la performance de votre portefeuille.

• Finances

Un regard externe peut aider à atteindre vos objectifs. Établi en collaboration avec votre conseiller, le budget vous permet de contrôler vos dépenses et de dégager de l'épargne.

¹ Planificateur financier et représentant en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

² Représentants en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

³ Les produits d'assurance vie, invalidité et santé sont offerts par le conseiller en sécurité financière de Desjardins Sécurité financière, cabinet de services financiers.

⁴ Services offerts par Fiducie Desjardins.

• Retraite

Nous vous aiderons à visualiser votre retraite et à établir une bonne stratégie afin que vous puissiez atteindre les buts que vous vous étiez fixés.

• Fiscalité

Profitez de tous les avantages à votre portée. Des placements avec avantages fiscaux ou des techniques comme le fractionnement de revenu et la mise à part de l'argent sont autant d'options à envisager.

• Assurances³

Des événements personnels ou professionnels peuvent ponctuer votre vie et influencer sur votre besoin de couverture. Une analyse complète de votre situation peut vous orienter vers les produits adaptés à votre situation.

• Succession⁴

Vous retrouverez, par l'entremise de votre planificateur financier, tout le support dont vous pourriez avoir besoin dans le cadre de la planification d'une succession afin que le transfert de votre patrimoine se fasse selon vos désirs et de façon harmonieuse.

Pour faire évoluer votre situation financière selon vos besoins et trouver des réponses à vos questions, passez voir votre conseiller ou votre planificateur financier à la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer.

Centre de services de Berthier-sur-Mer
47, rue Principale Est
Berthier-sur-Mer (Québec) G0R 1E0
418 259-7795

Centre de services de Saint-François
526, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0
418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services Saint-Pierre-du-Sud
689, rue Principale
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 4B0
418 248-1927

www.desjardins.com



Desjardins
**Caisse de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer**